

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 1^{er} octobre 2015

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 28, 29 et 30 septembre 2015

2015 DEVE 126 Adoption du Carnet adaptation du Plan Climat Energie de Paris.

Mme Célia BLAUEL, rapporteure

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2511-1 et suivants ;

Vu le Plan Climat Energie de Paris adopté par le Conseil de Paris en sa séance des 10, 11 et 12 décembre 2012 ;

Vu le projet de délibération, en date du 15 septembre 2015, par lequel Madame la Maire de Paris lui propose d'approuver le Carnet adaptation du Plan Climat Energie de Paris ;

Sur le rapport présenté par Madame Célia BLAUEL au nom de la 3^{ème} Commission,

Délibère :

Le Conseil de Paris approuve le Carnet adaptation du Plan Climat Energie de Paris, dont le texte est joint à la présente délibération.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO